

Nombre des Conseillers élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Conseillers présents : 18

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 19 décembre 2023

Sous la présidence de M. Laurent MULLER, Maire.

Sont présents : M. PETRY – Mme BOUCHELIGA – M. TUMOLO – Mme STAUB (à compter du point 1) – M. KARST – Mme BOJOLY – Mme FILIPPELLI – Mme STOLL – Mme THIL – M. KREVL – M. SCHMIDT – Mme HILLEBRAND – Mme FARAONE – M. LAACHIR – M. ZERKOUNE – M. PAVLIC – Mme BRAUSCH.

Absents excusés : Mme STAUB (pour le point 0) – M. CHAMS-DINE – Mme SZCZYGLOWSKI (qui a donné procuration de vote à M. TUMOLO) – M. DOME (qui a donné procuration de vote à M. SCHMIDT) – M. KIEFFER – Mme JAKUBIAK (qui a donné procuration de vote à M. PETRY) – M. ADELER – M. ZINS (qui a donné procuration de vote à M. MULLER) – Mme RASALA (qui a donné procuration de vote à Mme FILIPPELLI) – Mme SCHLICKLING (qui a donné procuration de vote à M. PAVLIC) – M. WILHELM (qui a donné procuration de vote à M. ZERKOUNE) – M. FRIDERICH (qui a donné procuration de vote à Mme BRAUSCH).

Point n° 4 : Ouverture de crédits avant le vote du budget primitif 2024

Monsieur KARST, rapporteur :

En application de l'article L 1612.1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire peut, avant le vote du Budget Primitif 2024, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du Budget 2023, sous réserve d'y avoir été préalablement autorisé par le Conseil Municipal.

Aussi, après avis favorable des membres de la commission des finances et en anticipation du vote du budget 2024, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise (Monsieur PAVLIC et sa procuration, de même que Monsieur ZERKOUNE et sa procuration, s'abstiennent) l'inscription d'investissement mentionnée ci-après :

Imputation	Libellés	Dépenses	Recettes
20 – 020 - 2051	Redevance annuelle pour les logiciels JVS (compta – paie – élections – cimetières)	26 000,00 €	
20 – 020 – 2031	Confortement de la Mairie	70 000,00 €	
20 – 024 - 2031	Maîtrise d'œuvre réhabilitation de la Villa Gouvy	40 000,00 €	
20 – 312 - 2031	Etude pour petite signalisation (patrimoine)	7 000,00 €	
20 – 845 - 2031	Travaux rue du Chemin de Fer (partie voirie)	50 000,00 €	
20 – 64 - 2031	Etudes travaux ancien Netto	20 000,00 €	
20 – 212 - 2031	Etudes désimperméabilisation des cours d'écoles	10 000,00 €	
204 – 518 - 20422	Participation au ravalement des façades des immeubles de particuliers	5 000,00 €	
21 – 212 – 21312 OP 135	Construction d'une école élémentaire au quartier La Chapelle	400 000,00 €	
21 – 325 - 21314	Construction d'un local Jardins Ouvriers La Chapelle	20 000,00 €	
21 – 312 - 2113	Achat des ruines du Château de Hellering	185 000,00 €	
21 - 845 - 2151 OP 53	Travaux ANRU cœur de quartier La Chapelle	400 000,00 €	
21 – 020 - 2183	Matériel informatique pour la Mairie	2 000,00 €	
21 – 020 - 2184	Mobilier pour la Mairie	2 000,00 €	
21 – 515 - 21611	Bien culturel immobilier et biens sous-jacents	45 360,00 €	
23 – 64 - 238	Avance forfaitaire travaux aménagement Coworking	27 500,00 €	
23 – 845 - 238	Avance forfaitaire travaux aménagement rue du Chemin de fer	50 000,00 €	
	TOTAL	1 359 360,00 €	

Extrait certifié conforme,
publié et transmis pour contrôle de légalité.

Hombourg-Haut, le 20 décembre 2023

Le Maire,
Laurent MULLER



1.7-ww